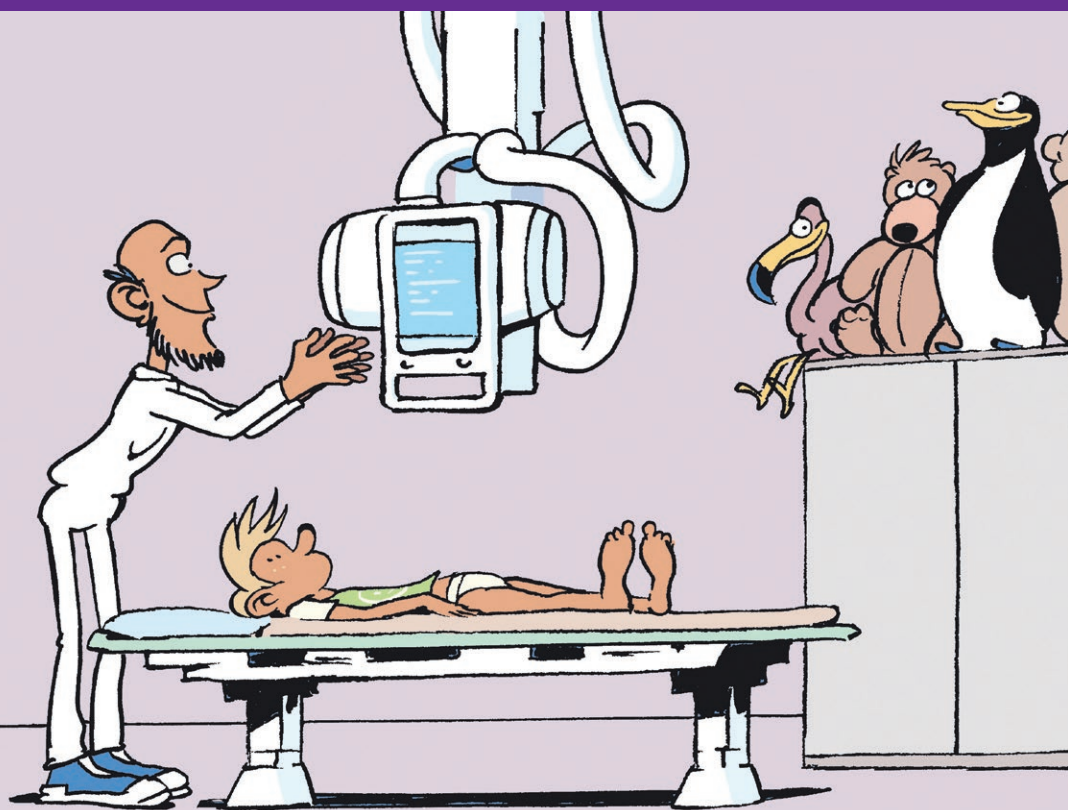


L'IMAGERIE PAR RAYONS X POUR LES ENFANTS

Informations pour les accompagnant·es



Introduction

Les images obtenues grâce aux rayons X permettent de poser un diagnostic ou d'évaluer les effets d'un traitement. Elles peuvent aussi guider les soignant-es lors d'une intervention. Ce dépliant vous informe sur cette technique d'imagerie et ses risques.

Que sont les rayons X ?

Les rayons X sont des rayonnements électromagnétiques ayant la faculté de traverser certains tissus du corps humain. Ils restituent ainsi des images des os, des muscles ou des organes.

Posters didactiques

L'imagerie par rayons X est expliquée sur des posters illustrés affichés dans le Service de radiologie. Utilisez-les comme outils didactiques afin de rassurer votre enfant.



INFO

Les examens utilisant des rayons X sont les radiographies, la radioscopie et les scanners (tomodensitométrie, CT scan). L'IRM et l'échographie ne sont pas réalisées avec des rayons X.

Quelles sont **les précautions ?**

Lorsqu'ils sont administrés à fortes doses, les rayons X peuvent entraîner des lésions au niveau des cellules et plus précisément de l'ADN (qui contient notre patrimoine génétique). Même si le dosage utilisé en imagerie médicale est toujours très faible, l'équipe médico-soignante applique le principe de précaution : il évalue systématiquement la nécessité de passer ou non un examen radiologique. Ce dernier est réalisé uniquement si les bénéfices escomptés sont supérieurs aux risques de l'irradiation.

Si vous possédez des radiographies récentes en lien avec la prise en charge de votre enfant, informez votre médecin et apportez-les à votre prochaine consultation.

Rayonnement naturel et rayons X

En ville ou en pleine nature, nous sommes soumis en permanence à un rayonnement ionisant naturel qui se mesure en milliSievert (mSv). Le tableau ci-contre compare les temps d'irradiation naturelle aux doses de rayons X reçues lors des principaux examens radiologiques. Par exemple, une radiographie des mains génère une dose de 0,001 mSv, soit autant que deux heures d'exposition au rayonnement naturel. Dans le bas du tableau, les quatre mSv délivrés par un scanner de l'abdomen sont équivalents à une année d'exposition naturelle.

Dose de rayonnement des différents examens radiologiques en pédiatrie

Type d'examen radiologique	Dose efficace (mSv)	Correspond à l'irradiation naturelle pendant
Radiographie des extrémités (main, pied)	0.001	2 heures
Radiographie du thorax	0.02	2 jours
Radiographie de crâne	0.02	2 jours
Radiographie de l'abdomen	0.09	8 jours
Radiographie du bassin	0.12	10 jours
Scanner de la tête	1	3 mois
Scanner du thorax	2	6 mois
Scanner de l'abdomen	4	1 an

Comment nous aider ?

L'examen est indolore. Mais la table est dure, souvent froide et la position peut être inconfortable. Votre présence est très appréciée pour rassurer et distraire votre enfant.

Vous pouvez également aider le ou la technicien·ne en radiologie médicale (TRM) en empêchant votre enfant de bouger pendant l'examen. En effet, il est important qu'il reste immobile durant la radiographie. Tout mouvement rend l'image floue et impossible à interpréter correctement par le médecin radiologue.

Pour votre protection, un tablier plombé vous est parfois proposé. Cette éventualité est déterminée par le ou la TRM en fonction de l'examen.



ATTENTION

Signalez au personnel soignant si vous êtes enceinte ou si vous pensez l'être. Le cas échéant, des mesures de précaution supplémentaires sont prises pour que vous puissiez rester auprès de votre enfant.

Informations pratiques

Contact et renseignements

Service de radiologie

📞 022 372 70 23

Horaires

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Service de radiologie

Radiologie 2

Rue Willy-Donzé 6

1205 Genève

Accès

Bus 1 et 5, arrêt « Hôpital »

Bus 7, arrêt « Pédiatrie »

Tram n° 12 et 18,

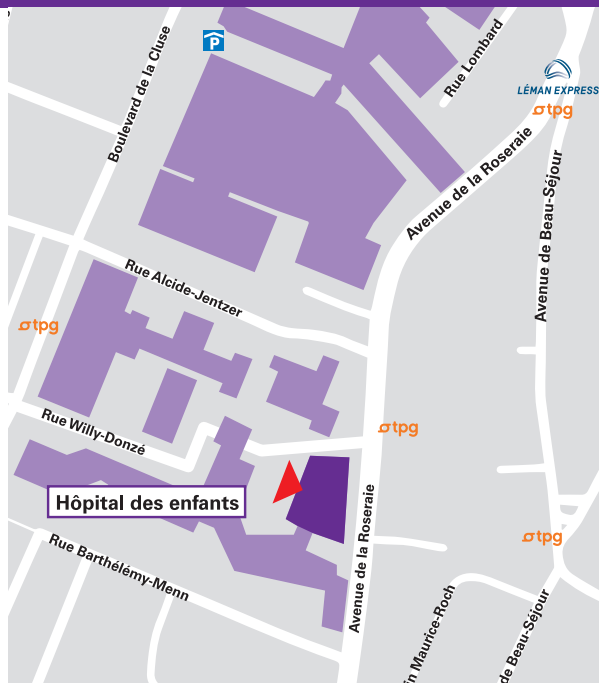
arrêt « Augustins »

Léman Express, arrêt

« Genève-Champel »

Parkings

H-Cluse et H-Lombard



Ce dépliant, testé auprès des patient-es, a été réalisé par le Service de radiologie, en collaboration avec le Groupe d'information patient-es et proches (GIPP).